

## Tableau de synthèse des appels à projets (AAP) en cours -

AAP régionaux	Descriptif	Nature de l'AAP	Budget du projet	Plafond de l'aide	Date limite de dépôts	Labellisation/recommandation par un Pôle
<b>Aides aux entreprises primos innovantes</b>	<p><b>Dispositif de financement de la Région Grand Est pour les PME du Grand Est dans leurs premières démarches d'innovation</b></p> <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soutenir les entreprises en leur permettant, par le recrutement d'une personne qualifiée ou par le recours à des compétences externes, de développer un projet interne d'innovation</li> <li>- soutenir tout projet d'innovation portant sur un produit/bien/procédé/service ou un procédé mobilisant une prestation externe ou le recrutement d'une personne en CDI ou CDD de 12 mois</li> </ul>	Monopartenaire	Non indiqué	Prestation externe 10 k€ (subventions)  Recrutement 20 k€ (subventions)	Fil de l'eau	Recommandation préconisée par la Région

<p><b>Aide aux projets collaboratifs de R&amp;D&amp;I</b></p>	<p><b>Dispositif de financement de la Région Grand Est pour les PME/ETI, start-ups et acteurs académiques du Grand Est</b></p> <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- stimuler les collaborations et le transfert de technologies entre les acteurs académiques et privés en soutenant des projets de R&amp;D&amp;I</li> <li>- valoriser le potentiel académique de la Région Grand Est</li> <li>- financer tout projet de R&amp;D&amp;I portant sur une innovation de produit, de bien, de service, de procédé, d'organisation, de management et de marketing</li> </ul>	<p>Collaboratif</p>	<p>Non indiqué</p>	<p>250 k€ pour les entreprises (mix avances remboursables et subventions)</p> <p>250 k€ pour les laboratoires (subventions)</p>	<p>Fil de l'eau</p>	<p>Recommandation préconisée par la Région</p>
<p><b>Aide aux projets collaboratifs de R&amp;D&amp;I pour les Grandes Entreprises</b></p>	<p><b>Dispositif de financement de la Région Grand Est pour les Grandes Entreprises du Grand Est</b></p> <p><b>Objectif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soutenir des projets de R&amp;D&amp;I visant à créer un centre de R&amp;D ou moderniser un centre de R&amp;D par des investissements ou montée en compétences d'un site industriel</li> </ul>	<p>Monopartenaire ou collaboratif</p>	<p>Min 50 k€</p>	<p>Monopartenaire : 250 k€ pour les entreprises (subventions)</p> <p>Collaboratif : 1 M€ pour les entreprises (subventions)</p> <p>250 k€ pour les laboratoires (subventions)</p>	<p>Fil de l'eau</p>	<p>Recommandation préconisée par la Région</p>

<p><b>Grand Est Compétitivité</b></p>	<p><b>Dispositif de financement de la Région Grand Est pour les PME/ETI/GE 4.0 du Grand Est ayant une activité de production / ou en phase de modernisation</b></p> <p>2 parcours : Parcours modernisation des PME et parcours Industrie Du Futur</p> <p><b>Objectif :</b> - accélérer les transformations technologiques, économiques, organisationnelles et environnementales des entreprises régionales en les accompagnant dans leur démarche de changement et de projet</p>	<p>Monopartenaire</p>	<p>Non indiqué</p>	<p>Parcours modernisation : - Conseil : 15 k€ max - Investissement matériel : 300 k€ en zone AFR</p> <p>Parcours industrie du futur : - Conseil : 50 k€ max - Investissement matériel : 400 k€ en zone AFR</p>	<p>Fil de l'eau</p>	<p>NA</p>
<p><b>Projets Filières</b></p>	<p><b>Programme de l'Etat et de la Région Grand-Est pour le financement de filières favorisant le développement économique régional. S'inscrit dans le cadre du PIA4 et du Business Act Grand Est (BAGE) et les orientations de France 2030</b></p> <p>- En faveur des filières structurantes et d'intérêt régional - Attention particulière apportée aux projets relevant des 4 défis majeurs de l'économie: industrie 5.0, écologie, numérique et santé</p> <p><b>Objectifs :</b> - soutenir des projets porteurs de fortes perspectives d'activité et d'emploi industriel sur le Grand-Est - démontrer un apport concret à une filière industrielle et à sa structuration - soutenir des projets qui permettront le recours à des moyens de production ou des infrastructures de recherche partagés, l'échange de données, le partage des visions technologiques et de marché</p> <p><b>Défi santé</b></p>	<p>Collaboratif</p>	<p>400 k€ min</p>	<p>5000 k€ max Mix 70 % SUB/ 30 %AR</p>	<p>26/10/2022 26/04/2023</p>	<p>Labellisation préconisée par la Région</p>

<p><b>Projets d'innovation</b></p>	<p><b>Programme de l'Etat et de la Région Grand-Est pour le financement des projets de R&amp;D sur le territoire Grand Est. S'inscrit dans le cadre du PIA4 et du Business Act Grand Est (BAGE) et les orientations de France 2030</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En faveur des PME et ETI engagées dans une démarche de R&amp;D&amp;I pour favoriser leur croissance et leur compétitivité</li> <li>- Attention particulière apportée aux projets relevant des 4 défis majeurs de l'économie: industrie 5.0, écologie, numérique et santé</li> </ul> <p><b>2 volets :</b>  <b>Volet faisabilité :</b> favoriser la mise sur le marché de produits et de services innovants à forte valeur ajoutée  <b>Volet pré-développement et industrialisation :</b> encourager la création durable d'activités innovantes, notamment à dominante industrielle, et de créer de l'emploi en région</p>	<p>Monopartenaire</p>	<p>Min 150 k€</p>	<p>Etude faisabilité 500k € (subventions) Etude d'industrialisation 500k € (avances remboursables)</p>	<p>Jusqu'à épuisement</p>	<p>Recommandation préconisée par la Région</p>
<p><b>Startup</b></p>	<p><b>Dispositif de financement de la Région Grand Est pour les start-ups dont le siège social est dans le Grand Est</b></p> <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagner la création d'entreprises innovantes génératrices d'emplois et de nouvelles activités à fort potentiel</li> <li>- niveau 1 : faciliter les 1ers travaux de constitution de la start-up</li> <li>- niveau 2 : faciliter le développement d'innovation, de produits, de services, de procédés, etc.</li> </ul>	<p>Monopartenaire</p>	<p>Non indiqué</p>	<p>Niveau 1 : 30 k€ (bourse)  Niveau 2 : 100 k€ (subventions)</p>	<p>Fil de l'eau</p>	<p>NA</p>

AAP nationaux	Descriptif	Nature de l'AAP	Budget du projet	Plafond de l'aide	Date limite de dépôts	Labellisation/recommandation par un Pôle
IHU Vague 3	<p><b>Dispositif du Plan France 2030 visant à créer 6 nouveaux instituts hospitalo-universitaires en matière de recherche, de soin, de formation et de transfert de technologies dans la santé</b></p> <p><b>Objectifs:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- permettre d'accélérer les progrès de la recherche en santé en France en renforçant une dynamique de valorisation, de transfert et de recherche partenariale dans le secteur de la santé et des sciences de la vie, et permettre de mieux articuler recherche, enseignement et soin autour des grands défis de santé</li> <li>- créer un environnement d'excellence attractif pour les chercheurs et cliniciens de talent, ainsi que pour les partenariats industriels</li> <li>- permettre l'expérimentation de nouvelles modalités de soins, de prévention, d'assurer la formation de professionnels d'excellence dans le domaine du soin et de la recherche et développement</li> </ul>	Collaboratif	50 M€ max	NR	07/11/22 11H	NA
Aide pour le développement à l'innovation	<p><b>Dispositif de financement Bpi pour les PME et entreprises de moins de 2000 salariés avec un projet de RDI en phase de recherche industrielle ou de développement expérimental</b></p> <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- financer des projets d'innovation en phase de industrialisation ou de commercialisation</li> <li>- financer la participation des entreprises à des partenariats technologiques nationaux ou internationaux</li> </ul>	Monopartenaire 1 PME ou 1 entreprise de moins de 2000 salariés OU Collaboratif 1 entreprise FR et 1 entreprise internationale si projet international	NC	3 M€ max AR ou Prêt Innovation	Au fil de l'eau	NA

**Subvention Innovation**

**Dispositif de financement Bpi pour les PME et entreprises de moins de 2000 salariés souhaitant valider la faisabilité de leur projet**

**Objectifs :**

- financer des projets d'innovation en phase de maturation ou de faisabilité
- inciter l'entreprise à innover par des études de faisabilité, l'intégration de compétences
- valider les différentes composantes du projet: marketing, ingénierie technique, juridique, financière, PI, etc.

Monopartenaire  
1 PME ou 1  
entreprise de moins  
de 2000 salariés

NC

50 k€ max SUB (taux d'aide max.  
70 %)

Au fils de l'eau

NA

Rapid

**Dispositif de subvention des projets d'innovation duale de la DGA (Direction Générale de l'Armement) et DGE (Direction Générale des Entreprises)**

Depuis 2021, l'agence de l'innovation de défense (AID) est responsable du dispositif

- Projets de recherche industrielle ou de développement expérimental à fort potentiel technologique présentant des applications militaires mais aussi des retombées pour les marchés civils

**Objectifs :**

- accorder, dans un délai de deux- trois mois entre le dépôt du dossier et le début des travaux, un financement des projets sélectionnés  
- application duale en santé & défense

**THEMATIQUE « L'HUMAIN » :**

☒ Télé médecine ou chirurgie ;  
☒ charge cognitive du combattant ;  
☒ Médecine connectée (recueil infos, traitement avec IA/big data) ;  
☒ Automatisation de tâches répétitives ;  
☒ Aménagement des environnements de travail ;  
☒ Soldat augmenté (dont exosquelettes) ;  
☒ Habillement (fibres connectées, tissus techniques, furtivité, techniques de scanner corporel 3D, recyclage)  
☒ Protection du combattant.

**THEMATIQUE « NRBC » :**

☒ Détection et identification biologique et chimique ;  
☒ Protections individuelles et collectives ;  
☒ Décontamination.

Monopartenaire ou collaboratif

Porté par un e PME

NR

Taux de financement plafonné à 80% des dépenses pour les industriels SUB

Le taux d'aide varie en fonction de la taille de l'entreprise et du niveau de TRL du projet

40 % pour les instituts SUB

100% pour les laboratoires SUB

Fil de l'eau

NA

<p><b>Aide au développement DeepTech</b></p>	<p><b>Dispositif de financement pour les entreprises françaises développant une innovation à fort contenu technologique et de rupture</b></p> <p><b>Objectifs :</b> - aider les entreprises menant des projets d'innovation technologiques deeptech à mettre au point des produits, procédés ou services avant leur lancement industriel et commercial</p> <p><b>NB : pour la définition de Deep Tech se référer au site bpifrance</b></p>	<p>Monopartenaire</p>	<p>NR</p>	<p>2M€ Mix AR/SUB</p>	<p>Fil de l'eau</p>	<p>NA</p>
<p><b>Bourse French Tech</b></p>	<p><b>Bourse pour les jeunes entreprises à réel potentiel de croissance en cours de création ou venant d'être créées (&lt; 1 an, &lt; 50 personnes)</b></p> <p><b>Objectifs :</b> - financer les projets nécessitant une phase de maturation et de validation technologique : business model, faisabilité technologique, marketing, juridique, etc.</p>	<p>Monopartenaire</p>	<p>NR</p>	<p>30 k€ SUB</p>	<p>Fil de l'eau</p>	<p>NA</p>



<p><b>Bourse French Tech Emergence</b></p>	<p><b>Bourse pour les jeunes entreprises du Deep Tech à réel potentiel de croissance venant d'être créées (&lt; 1 an, &lt; 50 personnes)</b></p> <p><b>Objectifs :</b> - financer les projets deeptech nécessitant une phase de maturation et de validation technico-économique : business model, faisabilité technologique, marketing, juridique, etc.</p> <p><b>NB : pour la définition de Deep Tech se référer au site bpifrance</b></p>	<p>Monopartenaire</p>	<p>NR</p>	<p>90 k€ SUB</p>	<p>Fil de l'eau</p>	<p>NA</p>
<p><b>Industrialisation &amp; Capacités 2030</b></p>	<p><b>d'investissement industriel des entreprises du secteur de la bioproduction, des dispositifs médicaux &amp; DIV et des maladies infectieuses</b></p> <p><b>Objectifs :</b> - soutenir les projets d'industrialisation dans le secteur des biothérapies/bioproduction, des maladies infectieuses émergentes/NRBC et des dispositifs médicaux/DIV</p> <p><i>Le projet doit consister en :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ une unité de production industrielle</li> <li>✓ une installation d'une ligne pilote, à la condition que sa production soit destinée à de premières commercialisations ou pré-commercialisations, ou à des essais permettant la qualification finale du processus industriel de production ;</li> <li>✓ une installation d'une ligne pilote ou de production pour la production d'un produit innovant ;</li> <li>✓ une extension d'un site de production existant ;</li> <li>✓ une augmentation de capacité de production sur toute ou partie de la chaîne de valeur de production d'un produit de santé ;</li> <li>✓ le développement de plateformes multimodales</li> <li>✓ des travaux d'amélioration de l'empreinte énergétique ou de réduction de l'empreinte carbone</li> </ul>	<p>Monodéposant OU Collaboratif</p> <p>Acteurs académiques acceptés mais non porteurs</p>	<p><u>Si projet monodéposant</u> 1M€ min</p> <p><u>Si projet collaboratif</u> 2 M€ min</p>	<p>Taux d'aides en du régime d'aides d'état appliqué</p>	<p><u>Date de clôture</u> : 09 janvier 2024</p> <p><u>Dates de relevés</u> : 10/01/23 ; 09/05/23 ; 19/09/23 =&gt; attention MIE/NRBC que relève en juin 2022</p>	<p>NC</p>

**Innovations en  
biothérapies**

**Appel à projets du PIA4 pour positionner la France en leader des biothérapies et de la bioproduction de thérapies innovantes**

Objectifs :

- accélérer le développement de la filière biothérapies en France
- accélérer l'accès au marché pour les nouveaux biomédicaments

2 thématiques soutenues :

- 1) *Développement de biothérapies en santé humaine ou santé animale => projets de thérapies géniques/cellulaires hors oncologie + tous projets techniques en oncologie si possible*
- 2) *Développement d'outils de R&D ou de stratification pour le développement de biothérapies => organoïdes, diagnostic compagnon de stratification de patients, outils de modélisation/simulation qualifiant une biothérapie. Sont non éligibles : la recherche de nouveaux biomarqueurs, les outils de suivi d'efficacité des traitements.*

Tous les projets doivent avoir une preuve de concept préclinique non réglementaire.

Monodéposant OU  
Collaboratif (max 4  
partenaires)

Acteurs académiques  
acceptés mais non  
porteurs

Si projet  
monodéposant  
3M€ min si  
thématique 1  
2 M€ min si  
thématique 2

Si projet collaboratif  
4 M€ min

Taux appliqués à la recherche  
industrielle en fonction de la taille  
de l'entreprise : SUB (50 - 80 %)

Taux appliqués au développement  
expérimental en fonction de la taille  
de l'entreprise : SUB (25 - 60 %)

Mix AR/SUB pour entreprises  
SUB pour acteurs académiques

23/11/2023 avec  
2 relevés :

23/11/22  
23/05/23

NC

<p><b>Concours iNov</b></p>	<p><b>Concours financé par le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA4) pour les start-ups et PME</b></p> <p><b>Objectifs :</b>  - soutenir des projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française  - contribuer à accélérer le développement et la mise sur le marché de solutions et technologies innovantes</p> <p><b>Thématiques de la vague 10 soutenues :</b>  <b>Numérique</b>  réduction de l'empreinte environnementale du numérique (mesure, éco-conception, sobriété, allongement de la durée de vie) ; Transformation des industries culturelles et créatives et de l'évènementiel grâce au numérique ; Technologies quantiques et autres architectures de rupture en matière de composants de calcul digitaux ; Intelligence artificielle et traitement de données massives (big data) ; Blockchain ; Réalité augmentée, réalité virtuelle, metavers, réalité mixte, nouvelles interfaces ; Telecom 5G ; Cybersécurité</p> <p><b>Santé</b>  solutions thérapeutiques innovantes ; thérapie génique ou cellulaire ; immunothérapie ; solutions de drug discovery ; méthodes de bioproduction innovantes ; dispositifs médicaux implantables actifs ; prothèses myoélectriques ; robotique chirurgicale ; automates de réalisation des gestes de soins courants ; dispositifs médicaux de diagnostic in vitro à haut débit ; imagerie diagnostique ou interventionnelle ; dispositifs médicaux connectés ou logiciels (y compris thérapies digitales) ; jumeaux numériques et solutions de modélisation pour la santé ; solutions de télésanté innovantes ; logiciels d'intelligence artificielle pour l'aide au diagnostic ou à la décision ; technologies innovantes permettant de soulager/suppléer la personne en situation de handicap dans son quotidien ; réduction de l'empreinte environnementale des solutions et outils de santé</p>	<p>Monopartenaire</p>	<p>1M€-5M€</p>	<p>Taux de financement  35 – 45 % selon tailles entreprises  75 % de l'aide SUB - 25 % de l'aide AR</p>	<p>Clôture :  28/09/22 12H</p>	<p>Labellisation au choix du porteur</p>
-----------------------------	---	-----------------------	----------------	---	------------------------------------	--

## Première Usine

### Appel à projets du PIA4 pour dynamiser l'industrialisation des startups

#### Objectifs :

- favoriser les implantations de sites pilotes et/ou de production industrielle, destinées à commercialiser des produits innovants et en de la mutualisation de capacités préindustrielles au profit des start-ups

#### Nature des projets :

-1ère unité de production industrielle de la part du porteur du projet – après une phase de prototypage par exemple  
-Une implantation d'unité de production industrielle portée par une PME exerçant déjà une activité industrielle, lorsque le projet présenté correspond pour elle à la première industrialisation d'une production innovante en rupture de son activité existante (activité couverte par un code NACE différent notamment)  
-Une installation d'une ligne pilote ou de production chez un tiers (ex CDMO) pour la production d'un produit innovant. Dans le cas de la santé, la production est souvent externalisée par des CDMO qui doivent investir sur des scale up de production et des équipements spécifiques du produit innovant  
-Une plateforme industrielle mutualisée : permettant de mettre du foncier industriel à disposition des entreprises et de mutualiser des équipements et des procédures d'autorisation

Monopartenaire  
Startup ou PME  
innovante ou ETI en  
phase  
d'hypercroissance

5 M€ min

Taux de financement  
20 – 30 % selon tailles entreprises  
60 % de l'aide SUB - 40 % de  
l'aide AR

Dates de relèves  
2022  
13 septembre  
2022  
13 décembre  
2022

NA

**iDÉmo Région**

**Programme d'Investissement d'Avenir (PIA4) pour le financement de la recherche et l'innovation**  
**Favoriser le développement économique, le soutien à l'innovation et donc l'emploi dans la région Grand Est**

**Objectifs :**

- Soutenir des projets de développement expérimental et d'innovation industrielle, ambitieux et portés par des PME et des ETI en lien avec la recherche académique ayant notamment pour objectif la fabrication industrielle et la mise sur le marché de produits, de services et/ou procédés innovants à forte valeur ajoutée et à fort potentiel de croissance (emploi, chiffres
- renforcer les positions des entreprises industrielles

**-Attention particulière apportée aux projets relevant des 4 défis majeurs de l'économie: industrie 5.0, écologie, numérique et santé**

Collaboratif  
interrégional ou  
Collaboratif  
intra-régional

1 M€ - 4 M€

Taux de financement  
25 à 60 % selon taille de  
l'entreprise  
Mix d'avances remboursables et  
de subventions

Date de  
lancement:  
15/09/22  
Date de  
clôture :  
26/10/22  
26/04/23

Labellisation au choix du  
porteur

**iDemo-Europe**

**AAP du PIA4 lancé par la DGE et opéré par la bpi pour soutenir tous projets d'entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs, créateurs de valeur et de compétitivité pour notre économie et contribuant aux transitions énergétiques, écologique et numérique**

**Objectifs :**

- Soutenir le développement de produits ou services très innovants et à haute valeur ajoutée, afin de renforcer la base scientifique et technologique française
- Soutenir des démonstrateurs à l'échelle industrielle ou préindustrielle à un stade de développement avancé (prototype, lignes pilotes)
- Soutenir des projets de R&D qui cherchent un financement européen complémentaire à celui de France 2030

**Attention : les projets doivent déjà avoir fait l'objet d'un dépôt européen type Horizon Europe ou EuroHPC, Key Digital Technologies.**

Monodéposant OU  
Collaboratif

Acteurs académiques  
acceptés mais non  
porteurs

1 M€ - 4 M€

Taux appliqués en fonction de l'AAP  
européen déposé RIA/IA et en  
fonction de la taille de l'entreprise

20/06/2023

NC

**iDemo**

**AAP du PIA4 lancé par la DGE et opéré par la bpi pour soutenir tous projets d'entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs, créateurs de valeur et de compétitivité pour notre économie et contribuant aux transitions énergétiques, écologique et numérique**

**Objectifs :**

- Soutenir le développement de produits ou services très innovants et à haute valeur ajoutée, afin de renforcer la base scientifique et technologique française
- Soutenir des démonstrateurs à l'échelle industrielle ou préindustrielle à un stade de développement avancé (prototype, lignes pilotes)

**Attention : les projets doivent avoir un fort impact environnemental et sociétal**

Monodéposant OU  
Collaboratif

Acteurs académiques  
acceptés mais non  
porteurs

Collaboratif ou  
monodéposant : > 4  
M€

Taux appliqués à la recherche  
industrielle en fonction de la taille  
de l'entreprise : SUB (50 - 80 %)

Taux appliqués au développement  
expérimental en fonction de la taille  
de l'entreprise : SUB (25 - 60 %)

06/09/2022  
08/11/2022

NC

AAP inter nationaux		Nature de l'AAP	Aide	Date limite de dépôts	NB
BioWin	<p><b>Programme franco-belge pour les entreprises de biotechnologies et des technologies médicales</b>  <b>Appel à projets ouvert aux entreprises du Grand Est, membres de BioValley France et de BioWin cluster wallon</b></p> <p><b>Objectif :</b>  - accélérer le développement de projets de recherche dans les domaines cités ci-dessous entre autres, et ce, dans les entreprises des 2 régions partenaires et signataires de l'accord</p>	Collaboratif	1,5 M€	Au fil de l'eau	
MedTeq	<p><b>Partenariat franco-québécois pour les technologies médicales</b></p> <p><b>Objectifs :</b>  - financer bilatéralement des projets d'innovations Santé développés conjointement par des partenaires québécois et des partenaires du Grand-Est français  - faciliter les projets d'échange et d'implantations d'entreprises de la santé sur les deux territoires respectifs</p>	Collaboratif	1 M€	Au fil de l'eau	



**Eurostars**

**Programme de la commission européenne & du réseau EUREKA**

**Objectif :**

- soutenir via des appels à projets, les projets de recherche et développement, collaboratifs et transnationaux, des PME de haute technologie à fort potentiel

Le futur programme EUROSTARS 3 est en cours de négociation entre les États membres du réseau EUREKA et la Commission européenne et façonnera le partenariat européen « PME innovantes » dans le cadre du pilier 3 d'Horizon Europe

Collaboratif (au min 2 PME)

1,5 M€

Date de clôture : 15/09/2022

Lancement plateforme pour le 2nd cut off 13/07/22

**Horizon Europe  
Cluster santé**

**Programme de l'Union Européenne pour le financement de la recherche et l'innovation**

**Objectif :**

- apporter des réponses aux grands problèmes de société auxquels l'Europe et le monde sont confrontés
- répondre aux défis récemment apparus ou persistants, qui menacent la santé publique et ses citoyens, la viabilité de ses systèmes de soins de santé et de protection sociale, ainsi que la compétitivité de son industrie des soins de santé.

**6 thématiques générales visées :**

1. La santé tout au long de la vie
2. Les déterminants en matière de santé environnementale et sociale
3. Les maladies rares et non transmissibles
4. Les maladies infectieuses, y compris les maladies liées à la pauvreté et les maladies négligées
5. Les outils, technologies et solutions numériques pour la santé et les soins, y compris la médecine personnalisée
6. Les systèmes de soins de santé

**5 thématiques Mission Cancer déjà lancées**

- i) Establishing national cancer mission hubs to support the implementation of the Mission on Cancer*
- ii) Towards the creation of a European Cancer Patient Digital Centre*
- iii) Pragmatic clinical trials to optimise treatments for cancer patients*
- iv) Improving and upscaling primary prevention of cancer through implementation research*
- v) Strengthening research capacities of comprehensive cancer infrastructures*

Collaboratif

1 M € - 5 M€

AAPs lancés

AAPs en 1 étape : deadline  
21/04/2022 17H

AAPs en 2 étapes :

i) deadline étape 1 : 01/02/22  
17H

ii) deadline étape 2 : 06/09/22  
17H

Attention, bien vérifier la  
deadline en fonction du Topic ID

Deadline Mission Cancer :  
07/09/22

NA

AAPs lancés

<https://www.horizon-europe.gouv.fr/>

<p><b>EIC Transition</b></p>	<p><b>Programme de l'Union Européenne pour le financement de la recherche et l'innovation en santé</b></p> <p><b>Objectifs :</b> - financer la maturation et la validation des technologies en laboratoire et en environnement d'applications (TRL4/5-6)</p> <p><b>A noter les EIC Transition Challenge dont voici les thématiques :</b> <i>RNA-based therapies and diagnostics for complex or rare genetic diseases</i></p> <p><b>Ne sont éligibles que les porteurs ayant remporté un EIC Pathfinder ou un ERC</b></p>	<p>Monopartenaire ou collaboratif (2 à 5 partenaires)</p>	<p>2,5 M€ SUB</p>	<p>EIC Transition : 28/09/22 EIC Transition Challenges : 19/10/22</p>	<p>AAPs lancés</p>
<p><b>EIC Pathfinder</b></p>	<p><b>Programme de l'Union Européenne pour le financement de la recherche et l'innovation en santé</b></p> <p><b>Objectifs :</b> - financer les équipes de recherche pour la recherche ou le développement d'une technologie de pointe émergente (TRL1-4)</p> <p><b>A noter les EIC Pathfinder Challenge dont voici les thématiques :</b> <i>cardiogenomics healthcare continuum technologies DNA based digital data storage</i></p>	<p>Monopartenaire (pas ETI, pas GG) ou collaboratif (3 partenaires)</p>	<p>3-4M€ SUB</p>	<p>EIC Pathfinder Challenge : 19/10/22</p>	<p>AAPs lancés</p>

<p><b>EIC Accelerator</b></p>	<p><b>Programme de l'Union Européenne pour le financement de la recherche et l'innovation en santé</b></p> <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- financer la phase de recherche et innovation, la démonstration et la réalisation</li> <li>- financer les opérations de développement, les opérations de prototypes, les tests ou pilotes et les opérations de répliation du marché (TRL6-8)</li> </ul> <p><b>A noter les EIC Accelerator Challenge dont voici la thématique :</b> <i>Technologies for Open Strategic Autonomy</i></p>	<p>Monopartenaire</p>	<p>500 k€ - 2,5 M€ et/ou equity 15 M€</p>	<p>Dépôt en 2 phases :</p> <p><i>Phase I</i> de pré-filtre : pré-dossier de 5 pages + vidéo de 3 min + pitch deck 10 slides <i>Phase II</i> : en cas de pré-dossier retenu, dépôt de dossier complet</p> <p>Dates : 05/10/22</p>	<p>AAPs lancés</p>	
<p><b>AAP bpi FR Canada IA en santé</b></p>	<p><b>Programme du réseau EUREKA</b></p> <p><b>Objectif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soutenir les entrepreneurs FR qui souhaitent collaborer et étendre leur marché au Canada</li> <li>- financer des programmes de R&amp;D FR Canadiens à fort potentiel d'innovation dans le domaine de l'IA appliquée en santé (prévention médicale, diagnostic, médecine personnalisée) et Greentech</li> </ul>	<p>Collaboratif 1 PME canadienne + 1 PME FR</p> <p>Académiques acceptés mais qu'en sous-traitance</p>	<p>3 M€ max AR ou SUB</p>	<p>Date butoir d'intérêt : 28/09/22 Date butoir de soumissions dossier : 14/12/22</p>	<p>AAPs lancés</p>	<p>NA</p>

<p style="text-align: center;"><b>IHI</b></p>	<p><b>Partenariat pour l'innovation en santé entre la Commission européenne et les acteurs industriels destiné à soutenir la prévention, le diagnostic et le traitement en favorisant l'intégration de technologies, de savoir-faire, de produits et de services pour des soins de santé centrés sur la personne.</b></p> <p>IHI repose sur un partenariat public-privé, qui implique l'industrie pharmaceutique (représentée par la fédération européenne EFPIA)</p> <p><u>Thématiques soutenues (1 étape) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-système innovant d'aide à la décision pour améliorer les parcours de soins des patients atteints de maladies neurodégénératives et de comorbidités</li> <li>-imagerie de nouvelle génération et diagnostic et thérapie guidés par l'image pour le cancer</li> <li>- oncologie personnalisée : thérapies multimodales innovantes, centrées sur l'individu, contre le cancer</li> <li>- accès et intégration de données de santé hétérogènes pour améliorer les soins de santé dans les régions où les besoins de santé publique ne sont pas satisfaits.</li> </ul> <p><u>Thématiques soutenues (2 étapes) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-maladies cardiovasculaires - amélioration de la prédiction, de la prévention, du diagnostic et du suivi</li> <li>-établissement d'une méthodologie harmonisée pour promouvoir l'adoption d'études de faisabilité précoces pour l'excellence clinique et l'innovation dans l'Union européenne</li> </ul>	<p>Collaboratif</p>	<p>Dizaine de M€</p>	<p>Dépôt en 1 ou 2 phases</p>	<p>AAPs bientôt lancés</p>	
---	--	---------------------	----------------------	-------------------------------	----------------------------	--